



**Avis d'attribution des contrats d'Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) du
Domaine Public Maritime suite aux procédures de mise en concurrence, en
application des dispositions du Code Général de la Propriété des Personnes
Publiques (CGPPP).**

Nom et adresse de l'établissement gestionnaire :

Métropole Aix-Marseille-Provence
Direction Développement des Ports de Plaisance
Le Pharo 58, boulevard Charles-Livon
13007 MARSEILLE

Objet du (des) contrat(s) :

Occupation et/ou exploitation de poste(s) à flot (PAF), plan(s) d'eau (PE) et/ou terre-plein(s) (TP) avec activité économique suite aux procédures de mise en concurrence, en application des dispositions prévues aux articles L.2122-1-1 et suivants du CGPPP. La Métropole Aix-Marseille-Provence délivre aux occupants énumérés ci-dessous une AOT d'une durée de cinq (5) ans sur le port de **La Ciotat**.

Référence de la procédure et Bénéficiaire(s) du contrat, Objet du contrat et Consistance d'occupation.

MEC24-2022-LC : La société ABYSS GARDEN pour la pratique d'activités subaquatiques. 1 PAF.

MEC25-2022-LC : La société SUD MARINE pour une activité de bateau-école. 1 PAF.

MEC26-2022-LC : La société SUD MARINE pour une activité de réparation et maintenance navale. 1 PAF.

MEC27-2022-LC : La société L'EDEN BOAT pour l'exercice d'activités mixtes de nautisme et activités associées.
1 PAF

MEC34-2022-LC : La société SUD NAVIGATION RESTAURATION pour une activité de restauration et de vente à emporter. 1 TP bâti et non-bâti et un espace de stationnement.

MEC35-2022-LC : La société SUD MARINE pour l'exercice d'activités mixtes de nautisme et activités associées.
1 TP bâti et non-bâti, 2 PAF, 1 PE et un espace de stationnement.

MEC36-2022-LC : La société SUD MARINE pour l'exercice d'activités mixtes de nautisme et activités associées.
1 PAF.

MEC37-2022-LC : La société SUD MARINE pour l'exercice d'activités mixtes de nautisme et activités associées.
1 PAF.

Date de publication et durée de la publicité :

29/05/2023 pour une durée de 30 jours.